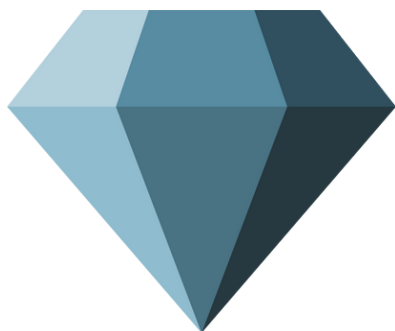




TRUST METROLOGY



Le Label
des Bonnes Pratiques
en MÉTROLOGIE



COLLÈGE
FRANÇAIS DE
MÉTROLOGIE.

Collège Français de Métrologie

+ 33 (0)4 99 58 85 88 | info@cfmetrologie.com | www.cfmetrologie.com

Le label Trust MEtrology

Le label des **bonnes pratiques en métrologie**.

Un process solide, fiable, reconnu

Le Label Trust Metrology est le label de référence pour évaluer la maîtrise des processus de mesure des entreprises et organisations.

Porté depuis 2020 par le CFM, **Collège Français de Métrologie et son comité d'experts**, le Label s'applique à vérifier comment la fonction métrologie assure les différents éléments du processus de mesure.

- La justification d'une mesure réalisée,
- L'analyse de la criticité d'une mesure et de l'instrument de mesure associé,
- L'analyse des paramètres influençant la mesure,
- L'estimation des incertitudes,
- Les modalités de surveillance et de raccordement,
- L'optimisation du processus de mesure,
- Les qualifications et formations (externes ou internes) des personnels,
- La traçabilité des mesures,
- La gestion des résultats de mesure (stockage, sécurisation...),
- La maîtrise de la sous-traitance...

Le label n'est pas une certification ni une accréditation.

La marque CFM et son réseau d'experts

Le Label Trust MEtrology s'appuie sur la légitimité du CFM et ses plus de 20 ans d'expertise.

Un **comité d'experts en métrologie** composé de consultants, responsables métrologie, auditeurs Cofrac, responsables qualité, chercheurs dans des organismes publics..., reconnus par leurs pairs, décide de la labellisation. **Les membres du comité signent un engagement de confidentialité**, protégeant les échanges en son sein et les informations remises pour la réalisation de l'évaluation.

**TRUST
METROLOGY**



Le label des **bonnes pratiques en métrologie**.

Collège Français de Métrologie

+ 33 (0)4 99 58 85 88 | info@cfmetrologie.com | www.cfmetrologie.com

Quels avantages pour votre entreprise ?

Véritable outil de différenciation, de reconnaissance et de visibilité, le label est un gage de qualité et un indicateur de confiance.

Le Label vous permet :

- **d'avoir un retour extérieur et objectif** sur vos pratiques en métrologie en vous inscrivant dans une démarche d'amélioration continue.
- **d'afficher vos bonnes pratiques**, sur l'ensemble de votre processus de mesure afin de donner de la confiance dans la qualité de vos produits.

Quel process ?



Le CFM mandate un évaluateur pour réaliser une évaluation sur le site de l'entreprise avec les collaborateurs concernés par le processus de mesure.



L'évaluation repose sur une grille d'évaluation, établie en amont par le comité d'experts. Elle est composée d'une liste de questions, de l'examen de documents et de la visite des installations associées au processus de mesure.



La durée de l'évaluation est d'une journée selon le périmètre de l'évaluation et/ou le nombre de sites.



L'évaluateur présente la grille d'évaluation complétée aux membres du comité d'experts qui décident de décerner le label. Des axes d'amélioration sont proposés au participant.



Des propositions d'amélioration sont faites sur les critères pertinents pour la structure évaluée. Si l'organisme candidat n'obtient pas le Label, un plan d'actions est proposé pour une montée en compétence sur les critères identifiés comme insuffisants. Le Label est décerné suite à la mise en place de ce plan.



L'entreprise s'engage à adhérer au CFM pour une durée équivalente à celle décernée pour la labellisation.

Le label est décerné pour une durée de trois ans



COLLÈGE
FRANÇAIS DE
MÉTROLOGIE.

Collège Français de Métrologie

+ 33 (0)4 99 58 85 88 | info@cfmetrologie.com | www.cfmetrologie.com